

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



HUMILIG 11-5

Date d'émission: 02-02-2001

Révision: 17-09-2010

D'accord avec le Règlement (CE) No. 1907/2006

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE :

Identification de la substance ou de la préparation

Nom: **HUMILIG 11-5**
Désignation du type: Acides humiques.
Inscription: RD 824/2005. Groupe 4.03.

Utilisation de la substance/préparation

Engrais. Humique amendement organique pour l'application dans les cultures agricoles.

Identification de la société/entreprise

JILOCA INDUSTRIAL, S.A.

C/ Antigua azucarera, s/n 44360 SANTA EULALIA DEL CAMPO (Teruel)
Tel. +34 978 86 00 11 Fax. +34 978 86 00 30 E-mail: fabrica@jisa.es

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Institute National de Toxicologie 00.34.915 62 04 02
Jiloca Industrial, S.A. 00.34.978 86 00 11

2. IDENTIFICATION DES DANGERS :

Classification de la substance/préparation: Irritant.

Hasards pour l'homme: Peut irriter les yeux, la peau et peut-être dans les voies respiratoires.

Les risques environnementaux: A des concentrations élevées, peuvent sols alcalins et de l'eau.

(Pour plus d'informations, voir l'article 15 ou 16)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS :

Composition: Humate de potassium, lignosulfonate, adjuvants et de l'eau

Informations sur les composants dangereux:

Composants dangereux	Concentration	N° EINECS	N° CAS	Classification

4. PREMIERS SECOURS :

Premiers secours en général: Ne jamais faire boire ou faire vomir patient s'il est inconscient ou a des convulsions.

Symptômes et effets: Irritation des yeux, la peau et, éventuellement, dans les voies respiratoires.

Inhalation: Déplacer la personne à l'air frais. Si elle ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin et si possible lui montrer l'étiquette.

Contact avec la peau: Oter les vêtements touchés. Laver la peau avec du savon et de l'eau ou un détergent doux jusqu'à ce qu'il ne trace de produit chimique. Cherchez des services médicaux dès que possible.

Contact avec les yeux: Rincer à l'eau, au moins 15 minutes, les deux yeux. Soulever occasionnellement les deux couvercles et continuer à rincer jusqu'à ce que la présence du produit. Consulter un médecin immédiatement.

Ingestion: Administrer deux ou plusieurs verres d'eau. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

D'alerte médicale: Ce produit a une réaction de base. Il est recommandé pour une utilisation dans les lavages de la peau, des savons ou des détergents de réaction légèrement acide.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

Moyens d'extinction :

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



HUMILIG 11-5

Date d'émission: 02-02-2001

Révision: 17-09-2010

D'accord avec le Règlement (CE) No. 1907/2006

Le produit n'est pas inflammable, mais au cas où être présent dans un incendie, procédez comme suit:

- Éteindre l'incendie avec de l'eau pulvérisée ou brouillard, mousse chimique, produit chimique sec ou du dioxyde de carbone (CO₂).
- Utiliser le moins d'eau que possible lors de l'incendie.
- Éviter les déversements inutiles d'extinction qui peut causer de la pollution.

Moyens d'extinction inadéquats: Aucun connu.

Produits de combustion dangereux et ses émissions de gaz: Les oxydes d'azote et de carbone. Les gaz qui peuvent être toxiques.

Matériel de protection pour les sapeurs-pompiers: Des vêtements protecteurs appropriés, des gants et des bottes en caoutchouc, thermique costume et hotte résistant aux produits chimiques, de masque facial, et ARA (appareil respiratoire autonome).

Informations complémentaires: Refroidir les récipients par pulvérisation avec de l'eau. Vérifiez que l'eau du feu n'a pas atteint un cours d'eau ou ou même entrer dans le système d'égout. Si cela arrive, avertir les autorités.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL :

Précautions personnelles: Vous devez utiliser des vêtements protecteurs appropriés et du matériel de protection pour les yeux, le visage, les mains et la peau, comme l'a recommandé à la section 8.

Mesures de protection de l'environnement: Éviter que le produit prendre contact avec tout cours d'eau de surface ou souterraines. Si cela arrive, avertir immédiatement les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage: Pour les déversements importants, des barrières doivent être placés de matériau absorbant pour empêcher son expansion. Absorber les déversements accidentels avec du sable, de terre ou de sépiolite. Les déversements peuvent être neutralisés ou diluée d'acide faible en présence d'un spécialiste. Le matériel absorbant contaminé doit être stocké dans des conteneurs appropriés pour la gestion adéquate des déchets et, comme mentionné à l'article 13.

Informations complémentaires: Enlevez autour n'importe quel emballage contenant acides forts ou des oxydants. Éviter tout contact avec ces produits. Délimiter la zone contaminée.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE :

Manipulation:

Utilisez vêtements appropriés et des lunettes ou de masque facial, des gants et des bottes en caoutchouc.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit.

Avant manger, boire ou fumer après la manipulation, se laver les mains avec du savon et de la peau exposée.

Si les déversements surviennent dans la manipulation, rester en tenu les mesures à l'article 6.

Stockage:

Conserver uniquement dans des contenants d'origine hermétiquement fermé dans un endroit frais (dessous de 35°C) et ventilé.

Conserver hors de portée des enfants et des animaux.

Ne pas conserver avec des aliments et boissons, aliments pour animaux, pharmaceutiques et cosmétiques.

Usages spécifiques:

C'est un amendement organique humique à l'application travers des systèmes d'irrigation, dans quelqu'une culture agricole, pour améliorer l'assimilation des nutriments dans le sol argilo-humique.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



HUMILIG 11-5

Date d'émission: 02-02-2001

Révision: 17-09-2010

D'accord avec le Règlement (CE) No. 1907/2006

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE :

Valeurs limites d'exposition: Non déterminé.

Contrôle de l'exposition professionnelle:

Protection respiratoire: Si vous dépassez les niveaux d'exposition dans l'air et/ou de tolérance, vous devez utiliser un masque respiratoire approuvé.

Protection des mains: Porter des gants en caoutchouc et lavez-les fréquemment avec du savon.

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité, et en fonctions des circonstances, utiliser un masque facial complet.

Protection de la peau: Utiliser des vêtements protecteurs appropriés, compris des bottes en caoutchouc.

Contrôle de l'exposition de l'environnement:

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

Aspect:	Liquide
Couleur:	Brun foncé - noir
Odeur:	Caractéristique
Point d'ébullition/rang:	
Rang/Point de fusion:	
Température d'inflammation:	N/A
Inflammabilité:	
Température Autoalluminage:	
Propriétés explosives:	
Limites d'explosion:	
Propriétés d'oxydation:	
Pression de vapeur:	
Densité:	1,15 Kg/L.
Densité apparente:	
Solubilité dans l'eau:	Totale
pH:	12,5 - 13,5

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ :

Stabilité chimique:

Stable sous des conditions normales de stockage. Ne pas stocker au dessus de 35°C.

Pas stable dans des solutions de pH acide.

Conditions à éviter:

Éviter les températures supérieures à 35°C et inférieures à 5°C.

Matières à éviter:

Des acides et des oxydants forts.

Éviter tout contact avec l'aluminium, l'étain, le zinc et ses alliages.

Produits de décomposition dangereux:

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, ne doit pas apparaître aucun produit de décomposition dangereux. Si le produit brûle découleront oxydes d'azote et de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

Ingestion: Peut causer une irritation à la bouche, l'œsophage et de la muqueuse gastro-intestinale.

Contact avec la peau: Provoque irritation de la peau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



HUMILIG 11-5

Date d'émission: 02-02-2001

Révision: 17-09-2010

D'accord avec le Règlement (CE) No. 1907/2006

Sensibilisation: N'a pas été déterminée dans la pratique, mais l'on peut causer une sensibilisation cutanée.

Contact avec les yeux: Provoque une irritation des tissus.

Inhalation: Provoque une irritation des voies respiratoires.

Tératogène: Non disponible.

Carcinogène: Non disponible.

Mutagène: Non disponible.

Reproduction: Non disponible.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

Écotoxicité

Toxicité aquatique: C'est nocif à hautes concentrations pour la flore et la faune aquatiques. Les eaux peuvent être alcalines.

Toxicité pour les oiseaux: Non disponible.

Toxicité pour les abeilles: Non disponible.

Toxicité pour les plantes: Aucun avec une utilisation correcte, c'est un engrais.

Toxicité sur les microorganismes: Non disponible.

Mobilité: Est fortement mobile dans le sol.

Persistence et dégradabilité: Les sols y les eaux deviennent alcalines.

Potentiel de bioaccumulation: Non disponible.

Résultats de l'évaluation PBT: Non disponible.

Autres effets nocifs: Aucun signalé.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION :

L'élimination de la substance ou de la préparation:

En cas de déversement, agir selon l'article 6.

Pour éviter les pertes de produit, les emballages doivent être lavés avec trois rinçages, bien pressé une fois son contenu, et ajouter l'eau de lavage à la solution à appliquer.

Les déchets du produit sont gérés conformément à la réglementation actuelle.

L'élimination des emballages:

Ne pas utiliser des emballages vides à d'autres fins.

Les emballages usagés doivent être gérés selon la réglementation locale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

Par route: Non classé.

Transport ferroviaire: Non classé.

Transport maritime: Non classé.

Transport aérien: Non classé.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES :

Symbole: Pictogramme Irritant Xi.

Phrases indiquant des risques:

R36/38: Irritant pour les yeux et la peau

S2: Conserver hors de la portée des enfants.

S13: Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

S26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S28: Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

S37/39: Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

S45: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



HUMILIG 11-5

Date d'émission: 02-02-2001

Révision: 17-09-2010

D'accord avec le Règlement (CE) No. 1907/2006

16. AUTRES DONNÉES :

Les informations contenues dans ce Fiche de Données de Sécurité, étant donné en toute bonne foi et à notre connaissance, la meilleure compréhension et connaissance, sans impliquer aucune garantie.